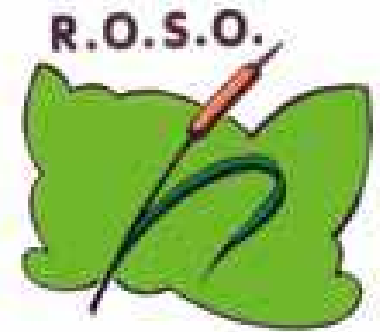


Storengy : Un PPRT sans
destruction est possible

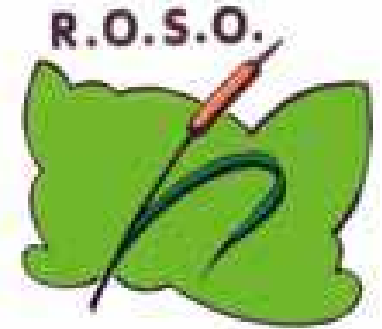
Position du ROSO

-POA 26 11 2013-



- Pour éviter des travaux inutiles et coûteux, proposition d'ajournement des réunions POA pour élaborer * le PPRT Storengy jusqu'à fourniture des éléments suivants :
 - évaluation complète de tous les intérêts économiques de ce hameau de la commune de Gournay,
 - prise de décision de réévaluation des risques et de réduction du risque à la source avec l'objectif d'éviter plus complètement un impact sur le hameau de St Maur.

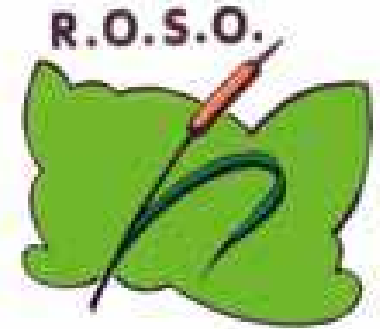
* Démarche et enjeu



et CA ROSO 16 mai 2014

- CODERST 7 mai 2014 : Demande report APC vote du projet d'APC avec: 4 abstentions lors du vote (courrier à joindre au CR de cette CSS) et dossier APC à joindre à l'enquête publique
- **le CA (ROSO) 16 mai 2014 mandate son représentant à la CSS pour exprimer un vote qui permette d'éviter une mort programmée du hameau de Saint Maur et de diverses activités**

POA 15 avril 2014 CR p. 24

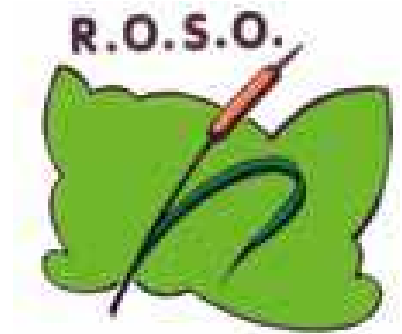


Pour le site de Gournay-sur-Aronde, le coût de mise en place des mesures de maîtrise des risques identifiées dans l'étude de dangers est évalué à 2,5 M€ par Storengy. Pour réduire les aléas de façon significative sur le hameau de Saint-Maur, il faudrait mettre en place des protections thermiques et mécaniques sur une grande partie de la station centrale.

Cependant, cette option n'est pas envisageable pour l'industriel pour deux raisons :

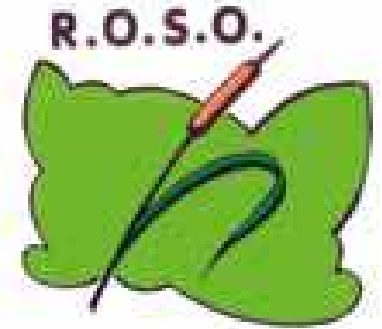
- au niveau technique, cela engendrerait des difficultés de maintenance et d'exploitation des installations du site (accessibilité des installations, suivi de la corrosion...).
- au niveau économique, le coût de traitement d'un atelier est évalué par Storengy entre 1 et plusieurs millions d'euros. Le site de Gournay-sur-Aronde possède 16 ateliers différents.

CSS du 11 juin 2014



- La démarche et les enjeux sont insuffisamment développés pour que nous émettions un vote positif sur les documents en l'état actuel

De la bonne volonté dans la démarche, mais à poursuivre.



- Storengy a accepté de réétudier la prévention du risque à la source et nous en avons pris acte avec satisfaction, **mais il faut poursuivre**
- Les services de l'état, ont fait faire une tierce expertise, mais elle est insuffisante dans son objectif. Nous avons pu consulter l'étude des dangers et nous avons des **exigences supplémentaires à faire valoir**
- Nous avons vu les efforts de prévention mis en exergue dans l'APC, mais il faut encore poursuivre et les entériner dans le PPRT
- Nous prenons aussi acte avec satisfaction des réponses apportées par Monsieur le sous préfet à nos demandes, notamment en **associant chambre d'agriculture et FDSEA Oise, mais d'autres devront venir.**
- Pour toutes ces raisons, il apparaîtrait judicieux de prendre le temps de compléter la démarche et nous n'émettrons donc pas un vote favorable à ce sqtade. Nous pensons qu'il devrait en être de même de tous les collègues
- Notre objectif commun devrait être **l'évolution durable du hameau de Saint Maur et de toutes les activités dans le PER** qui sont actuellement trop impactées par les aléas retenus; pour ce faire une évaluation socio-économique et indispensable

DEMARCHE ET ENJEUX

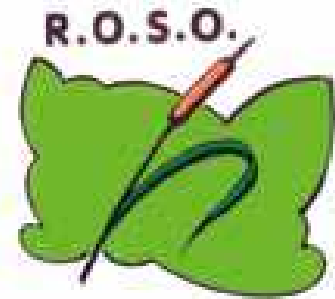


- *La démarche des PPRT se veut au service de la sécurité des populations, du maintien d'activités industrielles performantes, et d'un développement durable des territoires*
 - **sécurité des populations ? encore qu'on puisse s'interroger sur un niveau suffisant sur l'axe de circulation qui traverse Saint Maur, voire en divers endroits.**
 - **Impacts économiques oubliés :**
 - **dépréciation des biens privés, coût du rachat par la collectivité, les activités économiques autres que Storengy et GRT Gaz ...**
 - **équipements publics du hameau de St Maur...,**
- Un lieu de la mémoire nationale à préserver et à laisser en accès pour toutes les manifestations du centenaire en 2018**

Enjeux

guide méthodologique PPRT p 11-12 :

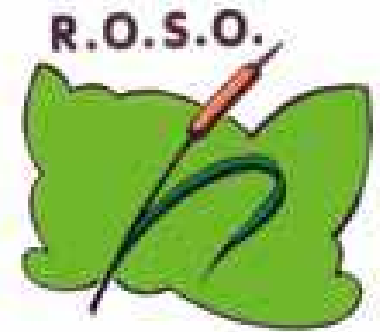
- *En conséquence, l'enjeu est d'optimiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières afin de gérer au mieux les risques, dans des conditions acceptables pour les différents acteurs, publics et privés. Cette optimisation est un des objectifs des lois et réglementations relatives au contrôle des installations à risques, et notamment des dispositifs de maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à risques*
- Des enjeux forts ont été sous-estimés, voire oubliés
- Le traitement n'a été pas été équitable



Comment faire

- Réduction du risque à la source après avoir évalué tous les coûts économiques pour Storengy, les autres entreprises, les particuliers, les collectivités impactées
- Nous devons dès à présent marquer notre volonté d'avoir les réunions POA avec tous les partenaires à l'issue de l'enquête publique et après avis du commissaire enquêteur
- Aide : CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Mort en 1918 et reconstruction totale ensuite



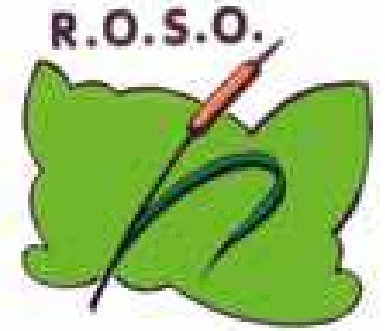
Grande Guerre 1914-1918
Le Hameau de St-Maur dépendance de GOURNAY-sur-ARONDE

Le hameau de Saint Maur repris par la 48^e
DI le 11 juin 1918, est totalement ruiné
Mangin sauve Paris, 11 juin 1918, La bataille
du Matz (II)
Yves Buffetaut et Bruno Jurkiewicz



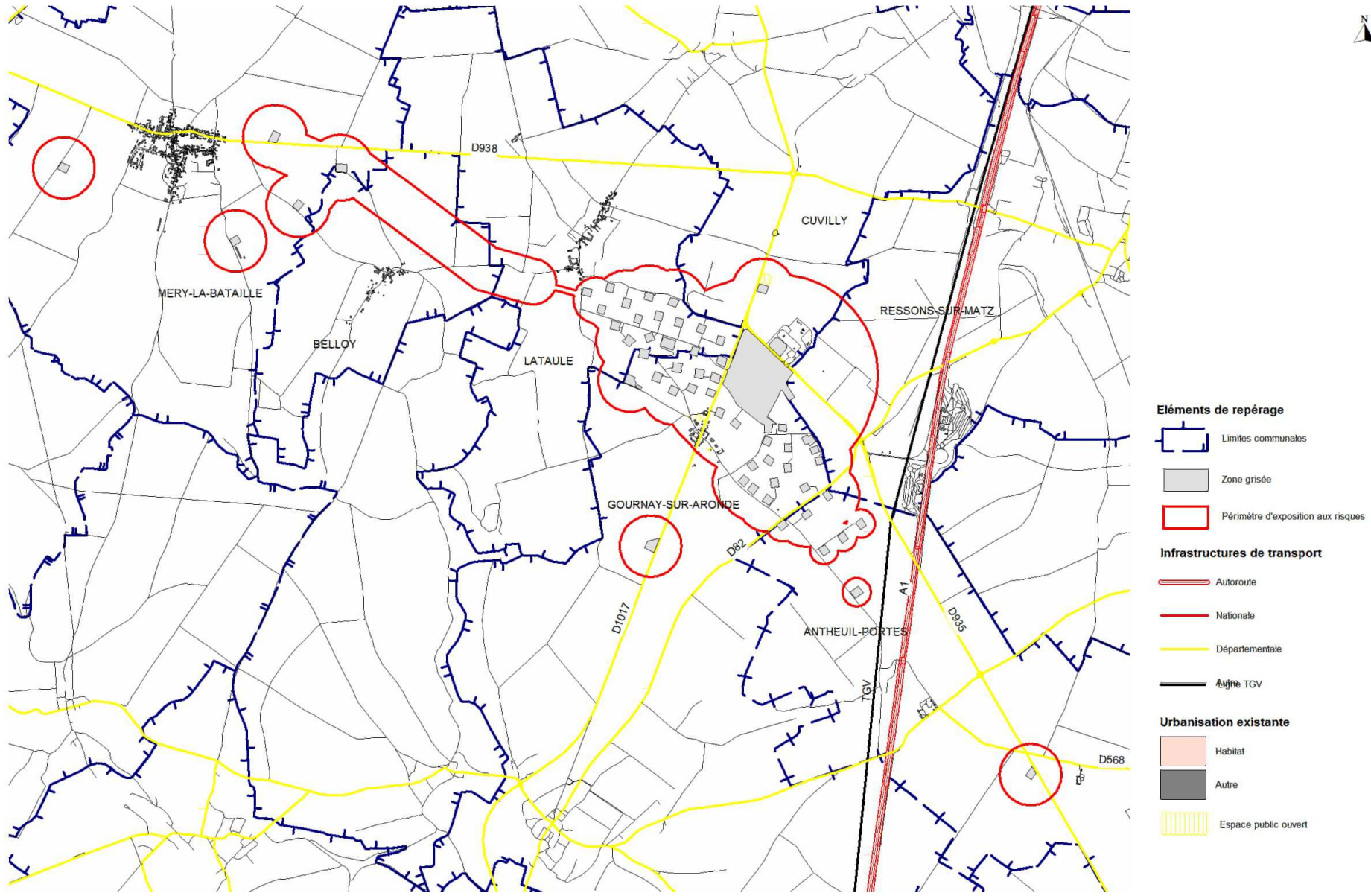


Saint Maur Gournay sur Aronde le 13 juin



Souvenir 2010







PPRT Storengy à Gournay-sur-Aronde
Synthèse des enjeux

0 — 600m






Éléments de repérage

-  Zone grisée
-  Périmètre d'exposition aux risques

Infrastructures de transport

-  Départementale
-  Autre

Urbanisation existante

-  Habitat
-  Autre
-  Espaces publics ouverts

PPRT Storengy à Gournay-sur-Aronde
Synthèse des enjeux - Zoom sur le hameau de Saint Maur

0 40 m



Réalisation : DDT 60 / SAUE/ RPE
Date : Octobre 2013
Sources : BD CARTO® - IGN Paris 2011
- Reproduction interdite -